



## **UPSA : PAS DE RISQUE DE RUPTURE DE PARACETAMOL (DAFALGAN, EFFERALGAN)**

20 octobre 2022

### **UPSA : PAS DE RISQUE DE RUPTURE DE PARACETAMOL (DAFALGAN, EFFERALGAN)**

Le 19 octobre, l'ANSM, le Collège de la médecine générale (CMG) et les syndicats de pharmaciens (FSPF et USPO) ont invité médecins et pharmaciens à limiter la dispensation du paracétamol, en raison de tensions persistantes d'approvisionnement.

Ces nouvelles recommandations font suite à la mise en place depuis le 12 juillet 2022 d'une première série de mesures de contingentement des ventes de paracétamol aux grossistes-répartiteurs et de la vente directe aux officines.

**La société UPSA prête une attention constante à l'évolution de la situation depuis le début de la crise sanitaire en 2020.**

**Concernant les références de paracétamol UPSA, Dafalgan et Efferalgan :**

- **La production industrielle a été optimisée pour permettre un approvisionnement continu de ces références sur l'ensemble du territoire.**
- **L'état actuel des stocks permet ainsi de garantir la complète disponibilité de ces références auprès des clients pharmaciens, grossistes et hôpitaux.**
- **La surveillance hebdomadaire mise en place par UPSA fait état de plus d'un mois de stocks disponibles en pharmacie en moyenne, pour les marques de paracétamol Dafalgan et Efferalgan (source : GERS).**
- **Par ailleurs, la diversité des formes galéniques du portefeuille UPSA permet de couvrir l'ensemble des besoins de tous les patients.**
- **La production fabriquée en France d'UPSA, dans son usine d'Agen, permet une très grande réactivité pour répondre aux besoins de tous les patients.**

Cet état de situation illustre plus que jamais l'urgence et la pertinence de la stratégie « Fabriqué en France » d'UPSA, centrée sur des capacités industrielles fortes à Agen dans le Lot-et-Garonne et garantant d'une agilité permettant d'assurer aux patients et aux professionnels de santé une continuité d'accès à ses médicaments.

Il témoigne de la pertinence de la démarche engagée par UPSA en matière d'approvisionnement en principes actifs, visant à limiter les risques de ruptures et de pénuries et à sécuriser l'accès aux médicaments pour répondre aux besoins de tous les patients.

Dans ce cadre, UPSA a mis en place des mesures pour diversifier ses sources d'approvisionnement (États-Unis, Asie, Europe). Concernant le paracétamol UPSA, 85 % des approvisionnements en principes actifs proviennent à l'heure actuelle des États-Unis. La fabrication du produit fini est ensuite intégralement assurée sur les sites industriels d'UPSA en France, à Agen.

Pour préparer l'avenir et répondre à l'enjeu de souveraineté sanitaire soulevé par la pandémie de COVID-19, UPSA est un leader déterminé de la relocalisation de la chaîne de production du principe actif du paracétamol en France. Au service de cette ambition stratégique et dans le cadre du plan France Relance, la production des usines agenaises s'appuiera, en complément des sources d'approvisionnement actuelles, sur des principes actifs produits localement, directement issus de la future unité de production du groupe Seqens devant voir le jour en Rhône-Alpes.